

Agir en prévention
CLIC Erdre et Gesvres et Pays de Blain

Lutter contre l'isolement

Quels sont les objectifs ?

Prévention de l'isolement.

Informers les retraités des possibilités existantes sur le territoire pour les aider à sortir de la solitude.

Les aider à créer un nouveau réseau après le passage à la retraite.

Dans quel territoire ?

Sur les territoires de la Communauté de communes d'Erdre et Gesvres et du Pays de Blain. Soit 16 communes et un territoire de 71316 hectares et 71667 habitants dont 12638 habitants de plus de 60 ans.

Pour quel public ?

Les retraités et usagers de plus de 60 ans.

Avec quels acteurs ?

Le CLIC, les caisses de retraite, le Conseil départemental, la CCEG (vice-président des services à la personne, la santé), l'EPCI d'Erdre et Gesvres et les associations du territoire en lien avec la culture et l'environnement.

Quelle est l'origine ?

Dans le cadre de la commission services à la personne et santé, les élus de l'EPCI d'Erdre et Gesvres élaborent des actions sur l'isolement en lien avec la santé (création d'un CLS en lien avec l'ARS) et la précarité. Un état des lieux au sein des communes de la CCEG des actions individuelles menées et un partage des pratiques pour travailler sur l'équité au sein du territoire doit être amorcé.

Le CLIC projette la construction de ce diagnostic par l'intégration d'un emploi en service civique (sur 1 an d'un jeune) pour mieux identifier les besoins et éviter les actions déjà produites pour plus d'efficacité.

L'action collective des caisses de retraite et du Conseil départemental doit vivre dans le temps d'où les différents aspects du projet : un temps fort, un diagnostic (qui va se chevaucher), une évolution des pratiques des communes pour plus d'équité. Pour faire perdurer l'action dans le temps, il est prévu la création d'un poste d'animateur territorial, dont le rôle serait de rencontrer les usagers et organiser des activités ateliers : ateliers, conversations, et autres sorties.

Avec quelle méthodologie ?

Concertation au regard de besoins constatés sur le territoire en lien avec l'Agenda 21 et projet de mandat des élus de la CCEG et la politique nationale (cohérence globale).

Recherche d'appel à projet, de dispositifs financiers pour mener à terme cette action.

Réalisation d'un diagnostic, d'une méthodologie de projet et d'une lettre de missions.

Pour évaluer l'action, il est prévu de comptabiliser les usagers présents au temps fort, ceux qui sont sortis de l'isolement, les partenaires mobilisés pour faire vivre cette action dans le temps et les actions menées sur le territoire par des bénévoles.

Contact

Severine Houel

severine.houel@cceg.fr

02.28.02.25.45/06.74.33.77.34.